



FEUILLE DE ROUTE 2020–2026

—
Agir ensemble
pour maîtriser
notre avenir

Cette feuille de route donne le cadre politique engagé pour le mandat.
Elle sera complétée d'un plan d'actions et d'une prospective financière à trois ans.
Un bilan sera également conduit à la mi-mandat pour amender ce document.

Pour retrouver le document dans son intégralité :

genevoisfrancais.org/2020-2026



Christian
DUPESSÉY
Président
du Pôle métropolitain
du Genevois français

Depuis plus de 15 ans maintenant, le Genevois français s'est structuré dans le but de rassembler les intercommunalités de notre bassin de vie transfrontalier et apporter des réponses communes, adaptées aux enjeux de notre agglomération franco-suisse, le Grand Genève. Le Pôle métropolitain du Genevois français se porte ainsi au service des 117 communes et 8 intercommunalités de notre territoire, avec à la clé, la mise en place de services et l'apport des financements nécessaires à l'émergence des projets majeurs. Plus de 74 M€ ont ainsi été obtenus auprès de la Confédération suisse pour les projets d'aménagement et de mobilité sur le Genevois français. Au cours des dix dernières années, pour 1€ investi, les membres du Pôle métropolitain ont pu bénéficier en moyenne de 13,75€ de cofinancements de nos différents partenaires.

Plus important encore, ces nombreux projets sont aujourd'hui réalité et ont déjà transformé le quotidien des habitants. Le tramway Genève-Annemasse, le BHNS Gex-Ferney-Cornavin, les aménagements des gares du Léman Express comme à Thonon-les-Bains, la Roche-sur-Foron, Reignier, Bonneville, Valserhône ou encore la Voie Verte du Grand Genève en sont les meilleurs exemples. Nous sommes aujourd'hui pleinement mobilisés pour poursuivre cette révolution de la mobilité : tramways transfrontaliers de Saint-Julien-en-Genevois, Ferney-Voltaire, phase 2 Genève-Annemasse, BHNS Meyrin-Saint-Genis, TCSP Bonne-gare d'Annemasse et plus globalement le développement de l'offre de transports publics et de services à la mobilité (vélo, marche, autopartage, covoiturage, etc.) sont au programme de ce mandat.

La transition écologique constitue le fil directeur de notre action. C'est à la fois un défi et un impératif. Nous le savons, face au changement climatique, nous devons engager des transformations profondes, co-construites avec les citoyens. Nous devons continuer à développer une offre de mobilité durable, maîtriser, organiser et choisir notre développement à travers des outils d'aménagement communs, réduire nos consommations d'énergie, faciliter la production d'énergies renouvelables locales, favoriser les circuits courts, préserver la biodiversité et encourager une économie locale à valeur ajoutée. Ces transformations profondes doivent allier sobriété, innovations et expérimentations. C'est le sens de notre engagement pour ce mandat, dans la perspective d'un plan climat à l'échelle du Grand Genève.

Se réunir pour être en capacité de porter des projets structurants, pour engager ces transitions, pour négocier les solutions avec nos partenaires suisses, mais aussi avec nos interlocuteurs et partenaires de l'Europe, de l'État, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et des Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, c'est ce rôle, c'est ce lien qu'offre aujourd'hui le Pôle métropolitain aux collectivités du territoire.

Le Pôle métropolitain c'est avant tout agir ensemble pour maîtriser notre avenir commun.



P.10

THÈME 1
**AMÉNAGER
DURABLEMENT**



P.18

THÈME 4
**FAVORISER
LES TRANSITIONS
ÉCONOMIQUES
AVEC LES ACTEURS**



P.12

THÈME 2
**PRÉSERVER
ET VALORISER
LES RESSOURCES
DU TERRITOIRE,
VERS PLUS
DE SOBRIÉTÉ**



P.20

THÈME 5
**FAIRE
POUR ET AVEC
LES CITOYENS**



P.14

THÈME 3
**TRANSFORMER
LES MOBILITÉS**



P.21

THÈME 6
**CONNAÎTRE
ET VALORISER
LES ACTIONS**

GLOSSAIRE

ATMO : dispositif de surveillance de la qualité de l'air

AOM : Autorité organisatrice de la mobilité

BHNS : Bus à haut niveau de service

CPER : Contrat de plan État-Région

CRFG : Comité régional franco-genevois

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

GLCT : Groupement local de coopération transfrontalière

SAE : Schéma d'accueil des entreprises

SCoT : Schéma de cohérence territoriale

SITG : Système d'information du territoire à Genève

SMAC : Schéma métropolitain d'aménagement commercial

SMHL : Schéma métropolitain de l'habitat et du logement

SPPEH : Service public de la performance énergétique de l'habitat

OST : Observatoire statistique transfrontalier

PCAET : Plan climat-air-énergie territorial

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN ET VOTRE COLLECTIVITÉ LOCALE

Le Pôle métropolitain impulse et coordonne des politiques publiques pour répondre d'une seule voix aux défis spécifiques de notre territoire. L'enjeu : rassembler les énergies de nos intercommunalités membres pour construire des projets porteurs de sens, au service de la transition écologique et de la qualité de vie des habitants.

Le Pôle métropolitain renforce vos capacités d'action dans les domaines suivants :

- préservation et partage des ressources, sensibilisation à la transition écologique,
- développement des transports publics et des nouvelles mobilités,
- aménagement durable du territoire,
- développement économique et innovation dans le cadre de la transition écologique et déploiement de la formation et de l'enseignement supérieur.



DES SOLUTIONS ADAPTÉES POUR LES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS DU GENEVOIS FRANÇAIS



Mise en relation passagers et conducteurs, en regroupant les offres de plusieurs opérateurs dont Blablacar, Blablacar Daily, Movici, ainsi que Mobicoop et KLAXIT.
→ covoiturage-leman.org



Lignes de covoiturage dynamiques avec bornes le long des axes à forte circulation. Nouvelles lignes prévues dans le Pays de Gex, la Vallée de l'Arve et le Chablais. Mise en place de rezopouce (auto-stop organisé), offre adaptée pour les communes périurbaines, moins denses.
→ covoiturage-leman.org/heleman

REGENERO

Faciliter la rénovation de l'habitat et réduire la facture énergétique des usagers. Le service comprend la mise en relation avec un conseiller REGENERO pour offrir aux habitants des renseignements généraux sur la rénovation énergétique (solutions techniques, aides financières, communauté de professionnels locaux qualifiés). Services transmis aux SPPEH de l'Ain et de la Haute-Savoie en 2021.
→ regenero.fr

RÉSEAUcitiz

Déploiement de stations d'autopartage dans le Genevois français. 20 véhicules et 14 stations en juillet 2021. +10 nouvelles stations projetées en 2022 pour développer le service et réduire le taux de motorisation dans le Genevois français (10% supérieur à la moyenne française). Communes de +6 000 habitants : financement par le Pôle métropolitain du premier véhicule à faible émission. Communes de -6 000 habitants : mise en place de dispositifs complémentaires (plans mobilité employeurs, autostop organisé, communication covoiturage, conseils mobilité).
→ alpes-loire.citiz.coop



4 lieux d'information ouverts à tous avec accueil sans rendez-vous et gratuits, à Annemasse, Valserhône, Bonneville et bientôt à Thonon-les-Bains. Découverte des métiers, accompagnement, formation et orientation professionnelle. Le Pôle métropolitain du Genevois français porte la coordination et le développement du réseau sur le territoire.
→ citemetiers.fr



Plus de 80 formations post-bac (du Bac au Bac+5) existent dans le Genevois français. 2 objectifs : accueillir davantage d'étudiants et adapter les formations supérieures selon les besoins des entreprises du territoire.
→ grandforma.fr

CONTRACTUALISATIONS ET PARTENARIATS

Exemple d'infrastructures et services mis en place pour
les intercommunalités, communes et habitants, entre 2010 et 2020.

GENEVOIS
FRANÇAIS Pôle
métropolitain

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
Agence de l'environnement
et de la maîtrise de l'énergie

Interreg
France - Suisse

4 M€
sur 3 ans

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
& ÉNERGÉTIQUE,
QUALITÉ DE L'AIR



→ REGENERO, conseil rénovation
énergétique bâtiment



→ Prime chauffage propre
Prime Air/bois



→ Création de Citoynergie :
CCAS, CCG puis Chablais et CCPR.
Pose de panneaux photovoltaïques à Reignier.

74 M€
en 8 ans

MOBILITÉ
& AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



→ Aménagements
gare Bonneville



→ Nouvelle passerelle de l'interface
multimodale de Thonon-Les-Bains



→ Stations et véhicules
autopartage Citiz

2,9 M€
depuis 2015

ÉCONOMIE
& FORMATION



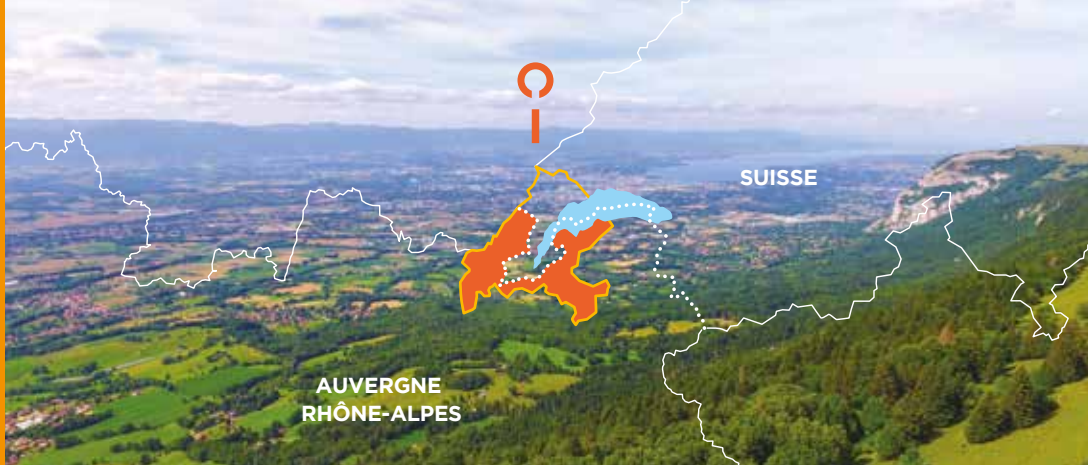
→ La Cité des métiers
du Grand Genève



→ Archparc : formations
à l'European Scientific Institute



→ Pôle entrepreneuriat
du Pays de Gex



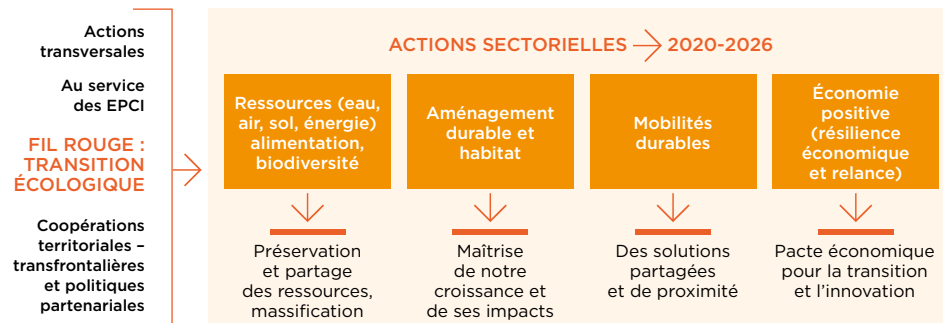
PRÉAMBULE

Durant les 6 dernières années, le Genevois français a connu des transformations majeures. Des équipements transfrontaliers structurants ont pu être concrétisés, au service des habitants de ce bassin de vie de plus d'un million d'habitants : le Léman Express, le Bus à haut niveau de service Gex-Ferney, le tramway transfrontalier Annemasse-Genève, la voie verte et, plus globalement, une offre de mobilité en transports publics et modes actifs qui a très nettement progressé. Mais dans le même temps, le Grand Genève

a poursuivi sa croissance démographique parmi les plus fortes d'Europe Occidentale. Ce développement continue à avoir des impacts majeurs tant sur la mobilité (635 000 passages de frontières chaque jour) que sur l'artificialisation des sols ou la qualité de l'air.

D'autres infrastructures et services sont appelés à être réalisés, dans le cadre d'une stratégie élaborée par les phases successives du Projet d'agglomération, afin de faire face aux défis de la transition écologique et du maintien de la qualité de vie pour nos habitants.

FEUILLE DE ROUTE 2020-2026 THÉMATIQUES DU PÔLE MÉTROPOLITAIN



AGIR ENSEMBLE POUR MAÎTRISER NOTRE AVENIR

- 1 Construire des modalités d'intervention dans un cadre partenarial en confortant les **relations entre communes, EPCI et Pôle métropolitain**.
- 2 Déployer des actions en fonction de l'échelle la plus pertinente, en prenant en compte les réalités du bassin de vie, pour offrir des **solutions de proximité**.
- 3 Contribuer à la **mobilisation de ressources en matière d'ingénierie et de contractualisations**, en support des maîtrises d'ouvrage communales et intercommunales. Cette complémentarité amplifiée garantit l'efficacité de l'action publique territoriale.

COOPÉRER À L'ÉCHELLE TRANSFRONTIÈRE ET RÉGIONALE POUR RÉUSSIR

La coopération transfrontalière constitue un fondement dans l'action du Pôle métropolitain, il s'intègre pleinement dans les **espaces de gouvernance partagés au travers du :**

- Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) Grand Genève
- Comité Régional Franco-Genevois (CRFG).

Le Pôle métropolitain y porte les questions de mobilité, d'urbanisme, d'environnement. Une implication déterminante pour agir concrètement tout en adaptant les échelles de coopération dans le cadre du Grand Genève, du bassin lémanique en conservant une relation étroite avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie.

SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS

La crise sanitaire a fait émerger de nouveaux besoins et problématiques, dont la résolution ne peut s'envisager qu'à l'échelle de notre bassin de vie. Il nous faut **faciliter les coopérations adaptées avec les acteurs compétents** pour construire notamment des solutions en matière de santé et d'accès

aux soins. De nouveaux horizons en matière de **coopération internationale** sont à investiguer pour tirer parti des atouts de la « Grande Genève Internationale », notamment à travers le réseau d'ONG.

RÉVÉLER UN « VIVRE ENSEMBLE TRANSFRONTALIER » GRÂCE À LA CULTURE

L'identité transfrontalière du territoire se consolide également avec la culture. Facteur de cohésion, elle est vectrice d'un « vivre ensemble » et représentative de la créativité de cette région lémanique en mobilisant son tissu associatif et économique.

Pour contribuer à promouvoir la réalité transfrontalière :

- Une meilleure **valorisation des initiatives et propositions** partagées au-delà des questions d'aménagement et d'infrastructures.
- **Soutien et accompagnement** d'événements culturels voire sportifs fédérateurs, selon des critères à définir et prenant en compte l'ensemble du territoire.

CONSTRUIRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, FIL DIRECTEUR DU MANDAT

Dans ce contexte de fort développement pour le Genevois français, **il s'agit de construire une action convergente résolument ancrée dans la transition écologique pour offrir les réponses les plus adaptées à nos besoins actuels et futurs.**

La transition écologique est une **évolution vers un nouveau modèle économique et social**, un modèle de développement durable et « cohésion sociale » qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux. Elle doit constituer le fil directeur de notre mandat.

1

AMÉNAGER DURABLEMENT

Maîtriser, organiser et choisir notre développement pour aménager durablement le Genevois français et le Grand Genève.

Avec 423 000 habitants, dont presque 87 000 frontaliers, et un taux de croissance annuel de 2,1% (soit + 10 000 habitants par an), le Genevois français bénéficie et subit une dynamique démographique exceptionnelle. Il s'agit du territoire le plus dynamique de France métropolitaine.



©Communauté de communes Faucigny-Glières

Entre 2006 et 2017, ce sont près de 22% des logements du Genevois français qui ont été construits, soit presque un quart du parc de logement ayant moins de 15 ans. Ces dynamiques hors normes se traduisent également dans le rythme de construction des équipements et services, et nécessitent une vigilance accrue pour assurer la cohésion sociale et la qualité de vie.

Notre croissance engendre de nombreux besoins en ressources (sol, eau, énergie, alimentation, matériaux) et a des impacts sur la qualité de l'air et la biodiversité. Pour maîtriser notre développement et ses impacts sociaux et environnementaux, nous devons planifier ensemble l'aménagement de notre espace commun, œuvrer pour des projets urbains exemplaires, oser expérimenter pour rechercher des solutions innovantes d'aménagement.

MAÎTRISER NOS IMPACTS GRÂCE À DES OUTILS DE PLANIFICATION

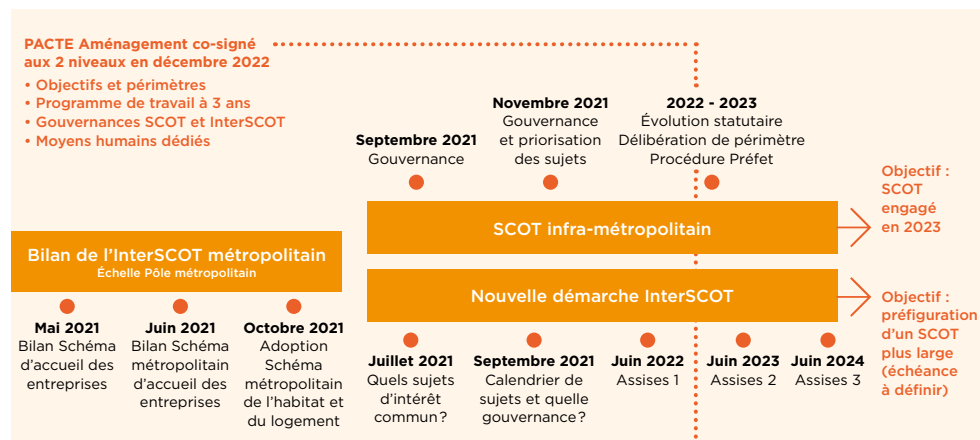
Le Projet d'agglomération du Grand Genève donne une première vision de l'aménagement du territoire transfrontalier pour les années à venir. Les prochaines générations de Projet d'agglomération et la démarche « **Grand Genève en transition** » doivent poursuivre la planification à l'échelle du Grand Genève.

Le mandat précédent a permis de structurer un InterSCOT au sein du Pôle métropolitain, en vue d'un SCOT métropolitain avec :

- Le Schéma d'Accueil des Entreprises (SAE),
- Le Schéma Métropolitain d'Aménagement Commercial (SMAC),
- Le Schéma métropolitain de l'Habitat et du Logement (SMHL)

L'élaboration d'un document de planification pour le Genevois français est une nécessité au regard de la dynamique métropolitaine et des défis à relever en matière d'aménagement de l'espace, d'équilibres

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AXE 1 FEUILLE DE ROUTE DÉMARCHES SCOT ET INTERSCOT



de l'habitat, de préservation de la biodiversité et des ressources, d'organisation des circuits d'alimentation, mais également de structuration de l'armature mobilité, d'organisation des espaces économiques et équipements. **Ce document doit être le support des politiques publiques** déclinées dans ces thématiques. Il doit également permettre de porter une **vision consolidée** à l'échelle du Genevois français au sein des Projets transfrontaliers.

Considérant les deux périmètres de SCOT dépassant les limites actuelles du Pôle métropolitain (SCOT du Chablais et SCOT Cœur de Faucigny), **le mandat 2020-2026** doit permettre :

- d'élaborer un SCOT infra-métropolitain, avec le périmètre le plus large possible et selon les volontés des EPCI concernés ;
- de recréer une démarche InterSCOT, intégrant les EPCI ayant des SCOT dépassant les limites du Pôle métropolitain, dans un esprit de coordination, voire de fusion des périmètres, selon les volontés des EPCI et syndicats porteurs de SCOT concernés.

La période 2021-2022 doit permettre de définir les périmètres et les modalités de gouvernance pour le SCOT infra-métropolitain et l'InterSCOT.

La période 2023-2026 permettra la mise en œuvre de ces deux dispositifs.

OSER LES EXPÉRIMENTATIONS

Habitat coopératif, économie circulaire et baux emphytéotiques dans les zones d'activités économiques, quartiers gares des centralités, le mandat doit permettre de poursuivre l'accompagnement des EPCI dans les phases pré-opérationnelles de **projets d'aménagement exemplaires**.

OBSERVER ET COMPRENDRE LE TERRITOIRE POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES EFFICACES

Le Pôle métropolitain est partenaire de l'Observatoire Statistique Transfrontalier (OST), du Système d'Information du Territoire à Genève (SITG), d'ATMO Auvergne Rhône-Alpes, il participe également à des enquêtes transfrontalières : **des partenariats à poursuivre et valoriser pour connaître et faire connaître les évolutions du Grand Genève et du Genevois français**. La structuration du réseau des géomaticiens du Genevois français doit se poursuivre pour partager ces données statistiques et cartographiques avec les EPCI membres du Pôle métropolitain.

2

PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE, VERS PLUS DE SOBRIÉTÉ

Pour répondre aux enjeux de réchauffement climatique, nous devons, à notre échelle métropolitaine, mettre en œuvre les actions qui contribuent à cette stratégie. La labellisation TEPOS (territoire à énergie positive) et les Plans Climats Air Énergie (PCAET) du Genevois français ont permis de fixer des objectifs d'ici 2050 : diviser par deux nos consommations d'énergie, multiplier par trois la production d'énergies renouvelables, rénover au niveau basse consommation de 90 % des logements. Nous devons donc agir globalement sur l'ensemble de nos politiques publiques, mais également de façon plus précise sur la qualité de l'air, la biodiversité, l'énergie, l'alimentation.



ENGAGER « GRAND GENÈVE EN TRANSITION »

Le mandat débute avec le lancement du projet « **Grand Genève en transition** ». Ce projet se veut un programme d'actions co-construit impliquant un maximum d'acteurs afin que chacun-e porte des actions concrètes, à hauteur de ses compétences. « Grand Genève en transition » s'inscrit dans un véritable projet de société. Le mandat actuel doit ainsi enclencher un véritable virage et accélérer la mise en œuvre de la transition écologique au sein de notre bassin de vie transfrontalier.

LIMITER NOS POLLUTIONS POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR

La qualité de l'air a un impact important sur nos santés et sur le réchauffement climatique. Le Grand Genève s'est engagé à travers **PACT'AIR**, un programme transfrontalier pour améliorer la qualité de l'air. Il est nécessaire de poursuivre la mise en œuvre de ces actions et de les amplifier. Les actions du Pôle métropolitain dans ce domaine doivent se développer par :

- la **planification** (poursuite de la coordination des PCAET) et l'observation (ATMO) de la qualité de l'air ;

- la **sensibilisation des différents publics** (grand public avec l'appli Air2G², collégiens avec EXP'AIR) ;
- les **actions directes d'amélioration** : créations de zones à faibles émissions, développement des mobilités actives, rénovation énergétique, etc.

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ À TRAVERS LA TRAME NOIRE ET LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

Premier événement transfrontalier de grande envergure sur la pollution lumineuse, l'événement Grand Genève « **La nuit est belle** » permet une sensibilisation du grand public aux enjeux de biodiversité, de santé et de sobriété énergétique. Cette sensibilisation doit se poursuivre et s'amplifier afin de toucher tous les publics et pérenniser la réduction des pollutions lumineuses.

Le mandat permettra également d'identifier la trame noire du Grand Genève en complément des corridors écologiques du territoire. Enfin, le Pôle métropolitain et les EPCI pourront s'engager dans une candidature « **Territoire engagé pour la nature** ».

RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Afin d'atteindre nos objectifs pour limiter la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables, le Pôle métropolitain doit poursuivre son **rôle de planification et de coordination** (à travers notamment les PCAET), ainsi que de **recherche de financements** (Contrat de Relance et de Transition Ecologique).

Le service d'information et de conseil pour la rénovation de l'habitat individuel **REGENERO** est transféré aux Départements dans le cadre

du SPPEH (Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat). Pour poursuivre la mise en œuvre opérationnelle sur le volet énergie, le mandat qui débute doit permettre de **renforcer le développement des énergies renouvelables** (Citoynergie par exemple) et le déploiement de réseaux de chaleurs.

Le Pôle métropolitain pourra également renforcer son rôle d'accompagnement des EPCI dans les phases pré-opérationnelles et de recherches de financement afin d'aider à la réalisation de projets. **La mobilisation et la sensibilisation du public restent une priorité.**

CONCEVOIR UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL POUR RENFORCER LES PROXIMITÉS

L'agriculture du Grand Genève a la force d'être plurielle : maraîchage, élevage (viande et produits laitiers), viticulture... Les **circuits courts** se développent depuis plusieurs années à l'échelle du Genevois français et du Grand Genève dans son ensemble.

L'alimentation est un répondant aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. Il s'agit d'élaborer un projet alimentaire territorial permettant de

- **renforcer** les logiques de proximités,
- **améliorer** la qualité alimentaire,
- **consolider** les filières du territoire,
- **s'inscrire** en complémentarité des projets des EPCI et de l'échelle Grand Genève, voire des territoires voisins.

3 TRANSFORMER LES MOBILITÉS

Notre bassin de vie transfrontalier est marqué par une saturation de son système de transports et de déplacements, malgré une très forte progression de l'offre de mobilité depuis 2014 (Léman Express, Trams, BHNS, Voie verte, services à la mobilité...). Avec 1,9 million de déplacements quotidiens, 42% des déplacements domicile-travail en transfrontalier, deux déplacements sur trois sont réalisés en voiture, et 15 voitures supplémentaires sont mises en circulation, chaque jour, dans le Genevois français. L'effort de transformation des mobilités constitue donc une priorité du Pôle métropolitain.



Extension du tram axe Moillesulaz-Centre Annemasse

Agir sur différents leviers :

- le renforcement de l'offre ferroviaire dans la continuité de la mise en service du Léman Express et sur tout le territoire (axes Bellegarde - Genève ; Bellegarde - Annemasse ; Annemasse - Saint-Gervais ; Annemasse - Evian-Saint-Gingolph ; Annemasse - Annecy ; La Roche-sur-Foron - Le Fayet ; Bonneville - Annecy) ;
- le développement des transports publics : trams, navettes lacustres, bus, etc.
- le déploiement des services à la mobilité et modes actifs.

Une organisation et un travail en étroite relation avec nos partenaires :

- État, Région Auvergne-Rhône-Alpes ; Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie ; Confédération suisse ; Cantons de Genève, de Vaud, du Valais, ainsi que nos territoires voisins.

Les impératifs de transition écologique nous imposent de changer de modèle de déplacement et supposent un véritable bouleversement du système de transports et de mobilité. Cela passera aussi par une nouvelle conception de la mobilité et une forme de démobilité (télétravail ; Tiers-lieux et coworking).

Un objectif → développer des solutions durables pour les mobilités du quotidien : transports publics, vélo, piétons, autopartage, covoiturage, etc.

CRÉER UNE AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ UNIQUE POUR LE TERRITOIRE

Dans un objectif d'efficacité de l'offre, de lisibilité auprès des usagers, de mobilisation financière, la création d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) constitue une réponse aux défis exceptionnels rencontrés en matière de mobilité sur le territoire.

5 GRANDS ENGAGEMENTS DE L'AOM UNIQUE « DES TERRITOIRES » DU GENEVOIS FRANÇAIS

- 1 Une AOM équilibrée : rechercher les avantages de la centralisation tout en restant adaptée aux EPCI, donc à la proximité ;
- 2 Une priorité donnée à l'intensification de l'offre de transport public ;
- 3 Un projet mobilité complet visant à apporter des solutions adaptées aux attentes diverses des territoires et des habitants ;
- 4 Une compétence mobilité exercée au sein d'une seule et même structure ;
- 5 Un modèle économique qui s'adapte à la capacité contributive des membres.

Une **Charte politique**, puis un **pacte politique** fin 2021 permettront de lancer une phase de préfiguration sur le périmètre qui aura été déterminé par les intercommunalités volontaires. Elle permettra de préparer et conduire les processus de modification statutaire et de transfert de la compétence, pour une création effective durant le mandat.



BHNS RD 1005 à Gex, rue du lycée



Voie verte du Grand Genève

POURUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES À LA MOBILITÉ ET DES MODES ACTIFS

En 2018, le Pôle métropolitain est devenu compétent sur les mobilités nouvelles, avec un objectif : limiter l'usage de la voiture individuelle. **Les offres d'autopartage, de covoiturage et les plans de mobilité** doivent désormais être massifiées et leurs actions de sensibilisation poursuivies.

Dans le contexte de crise sanitaire qui marque ce début de mandat, la **démobilité** est également un axe d'action.

OBJECTIFS

Plans de mobilité

→ réaliser 40 Plans de mobilité en 2 ans

Covoiturage

→ atteindre une augmentation significative selon les axes de déplacements de + 20 % à + 60 %

Autopartage

→ 10 stations supplémentaires pour que toutes les communes de plus de 6 000 habitants, desservies par le train, tram ou BHNS soient desservies.

Démobilité

→ favoriser le télétravail et coworking.

Les **modes actifs** doivent également être renforcés afin de multiplier par trois la part modale vélo en 2030 à l'échelle du Grand Genève.

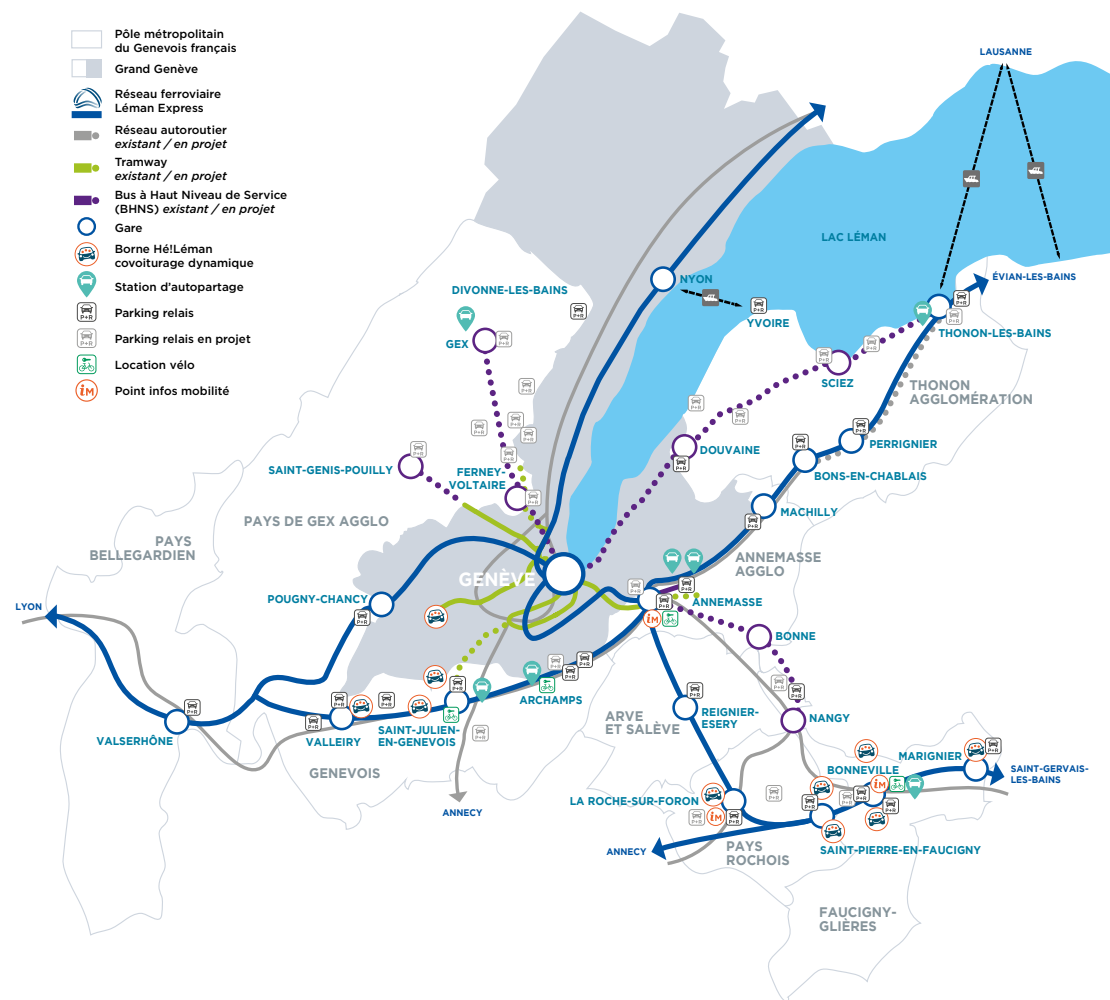
RECHERCHER DES FINANCEMENTS EN SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS

Les Projets d'agglomération sont de formidables leviers de financement pour les infrastructures de transport transfrontalier. La prochaine génération de Contrat de Plan État-Région (CPER) 2021-2027, le renouvellement de la Convention de Coopération Métropolitaine du Genevois français établie avec l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et – nous le souhaitons – les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie doivent offrir de nouvelles perspectives pour soutenir et maintenir un rythme d'investissements en faveur de la mobilité durable dans le Genevois français.

Un souhait → voir aboutir la création d'un mécanisme de financement franco-genevois pour accélérer la mise en œuvre des différentes générations de Projet d'agglomération du Grand Genève. Il s'agit de soutenir des investissements d'intérêt commun, situés dans le Genevois français, sans exclure les problématiques liées au fonctionnement de l'offre de mobilité. Ils doivent avoir un effet positif sur le territoire français et sur le territoire genevois, selon une logique transfrontalière « gagnant-gagnant » et de transition écologique.

Enfin, les contrats ou dispositifs tels que la **Convention Air** ou **Pendaura+** permettent également de concrétiser des actions en faveur des mobilités alternatives. La poursuite des recherches de financement pour les projets de mobilité des EPCI et du Genevois français reste un axe d'action prioritaire du Pôle métropolitain.

DES SOLUTIONS MOBILITÉ POUR TOUS



Le Bus à haut niveau de service entre Gex et Ferney-Voltaire reliera d'ici à fin 2022, le centre-ville de Gex à Cornavin (Suisse)



Covoiturage



Autopartage Citiz

4 FAVORISER LES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES AVEC LES ACTEURS

Au sein de la métropole transfrontalière du Grand Genève, le Genevois français a sa propre vitalité économique, avec près de 120 000 emplois et 22 425 entreprises. Le secteur de l'industrie est particulièrement dynamique (42 % de la valeur ajoutée du territoire, 25 % des emplois salariés privés liés à l'industrie, soit deux fois la moyenne nationale). Le Genevois français bénéficie ainsi du plus fort taux de création d'entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes avec 4 500 entreprises supplémentaires par an. Les 16 zones d'intérêt métropolitain, parmi les 145 zones d'activités économiques du territoire, permettent par ailleurs de structurer l'offre économique du Genevois français. Depuis le début de la crise, notre territoire connaît malgré tout une progression du chômage et particulièrement du chômage frontalier.



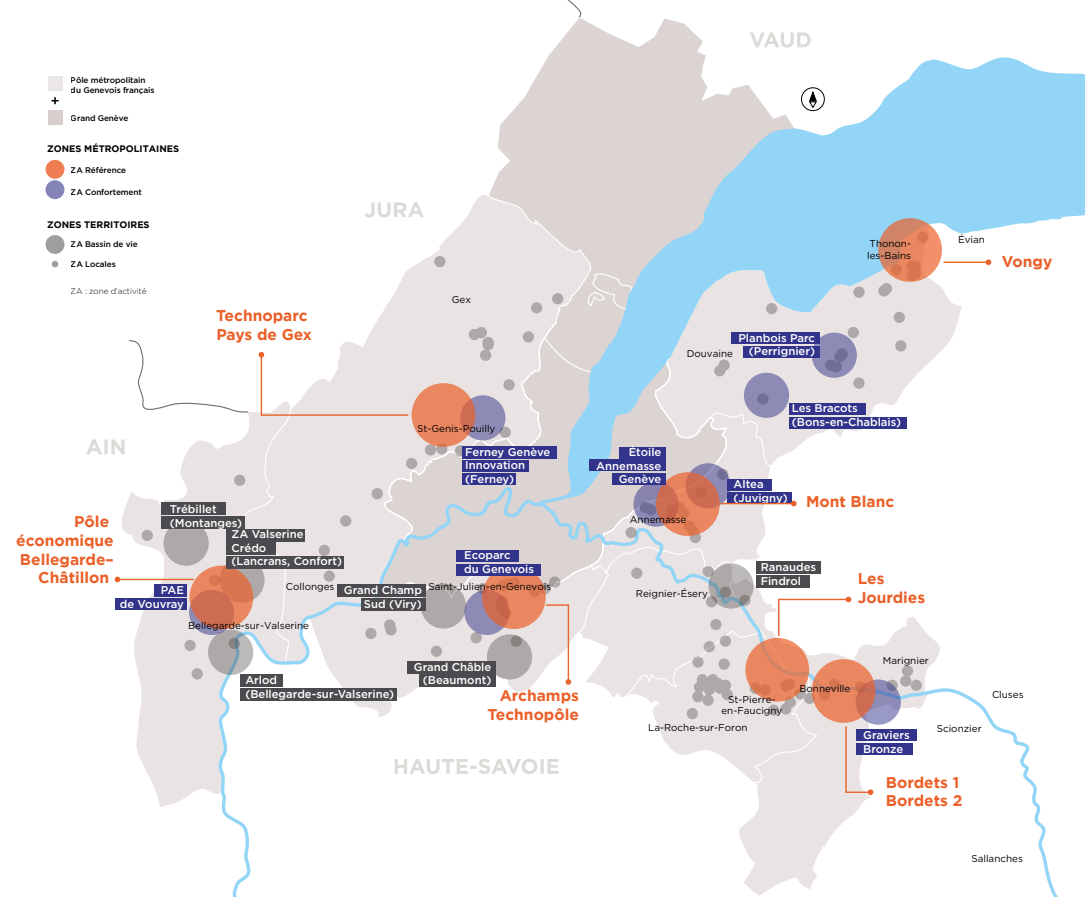
À l'enjeu de rééquilibrage des emplois entre France et Suisse au sein du Grand Genève, s'ajoute l'**impératif de transition écologique** et de **réponse à la crise socio-économique**. La transition écologique est à la fois une nécessité et une opportunité pour le développement économique du Genevois français. La crise socio-économique qui s'annonce en lien avec la crise sanitaire du Covid-19 nous oblige à agir rapidement. Nous devons donc favoriser l'émergence d'une économie positive reposant sur le développement des activités liées à :

- l'innovation durable,
- l'économie sociale et solidaire,
- l'économie circulaire,
- un redéploiement vers la proximité et le développement endogène.

RÉSILIENCE ET RELANCE : ÉLABORER UN PACTE ÉCONOMIQUE POUR FAVORISER UNE ÉCONOMIE POSITIVE

Pour le Pôle métropolitain il s'agit de créer une **alliance territoriale** pour définir des objectifs partagés et des principes d'actions. Cela comprend :

- construire le **réseau d'acteurs** en recherchant des complémentarités entre les différents niveaux d'actions (EPCI, Pôle métropolitain, Grand Genève)
- construire une **offre économique territoriale** cohérente avec les entreprises et les acteurs socio-économiques en lien avec la transition écologique.



Pour cela, le début de mandat devra permettre d'élaborer un Programme d'actions et un Pacte économique commun aux EPCI et au Pôle métropolitain permettant de s'engager dans une économie positive pour le territoire.

Cette alliance territoriale doit permettre de valoriser et développer l'innovation, les expérimentations pour les activités économiques, dans le montage même des projets par la mobilisation de l'écosystème entrepreneurial, des acteurs économiques et des collectivités du Genevois français. Il s'agit d'être en capacité de mobiliser et de fédérer.

- Être mieux identifié au sein du Grand Genève et au sein de la Région Auvergne-Rhône-Alpes comme **territoire de création de valeur ajoutée, d'emplois et de qualité de vie**.

RENFORCER L'OFFRE DE FORMATION SUPÉRIEURE ET L'ORIENTATION

À travers Grand Forma et la Cité des Métiers du Grand Genève, **l'enseignement supérieur et l'orientation** sont des leviers d'actions structurants pour le développement des compétences et l'innovation. Nous devons poursuivre le déploiement d'une offre territoriale, structurée à partir d'un réseau d'acteurs engagés : universités, écoles spécialisées, campus des métiers et des qualifications ou instituts de formations en soins infirmiers. Ces formations s'appuient sur des pôles et équipements où l'accès aux services pour les étudiants et les apprenants sera développé.

Ces collaborations contribuent à créer des parcours de formation et à promouvoir des métiers en adéquation à nos enjeux socio-économiques et nos impératifs de transition écologique.

5

FAIRE POUR ET AVEC LES CITOYENS

Associer les citoyens aux ambitions du territoire doit participer, au même titre que la culture, à développer le sentiment d'appartenance à un bassin de vie commun et à ses projets. En faisant émerger et valorisant les initiatives, le Pôle métropolitain pourrait ainsi contribuer à amplifier les solutions et les résultats, au bénéfice de chacun de ses membres.



La participation représente un moyen fort pour répondre aux enjeux majeurs de la transition écologique et du transfrontalier, avec dans un premier temps la démarche «Grand Genève en transition» qui doit rassembler le bassin de vie transfrontalier autour de ces défis.

Le Pôle métropolitain peut ainsi être moteur, coordinateur et animateur de démarches, selon les principes suivants :

- **Concierter et impliquer les membres du Pôle métropolitain, le grand public ainsi que les différents acteurs politiques, économiques, académiques et associatifs** pour déployer la démarche Grand Genève en transitions.
- **Identifier des initiatives citoyennes et des projets culturels**, avec une animation de réseau (outils et événements grand public / culturels).
- **Proposer une offre de services intégrant la participation dans la conception de projets pour les EPCI du Genevois français** (boîte à outils, animation de réseau...). Il s'agira de trouver la bonne posture en complémentarité des EPCI membres.
- **Concierter les réseaux / conseils de développement existants**, sans ajouter de couche supplémentaire.

6

CONNAÎTRE ET VALORISER LES ACTIONS

Avec 8 intercommunalités pour un total de 117 communes, le Genevois français compte, pour le mandat 2020-2026, 2 343 élus municipaux. La plupart n'ont pas connaissance des domaines d'actions du Pôle métropolitain et, plus globalement, des opportunités qui s'offrent à eux pour le quotidien de leurs habitants.



L'installation du Pôle métropolitain en 2017, complétée par le déploiement de plusieurs services dédiés aux habitants directement (REGENERO, covoiturage-leman, Hé!Léman, CITIZ, GRAND FORMA, etc.) ou pour lesquels le Pôle métropolitain avait été missionné en phase amont (Léman Express, Trams et BHNS transfrontalier, voie verte), avait marqué une évolution forte de la communication et de la visibilité de la structure. En l'espace de 3 ans, le Pôle métropolitain du Genevois français est passé d'un discours de promesse à un discours d'actions et de réalisations.

Légitimer le rôle et la plus-value du Pôle métropolitain auprès des élus et des acteurs du territoire, en s'appuyant sur la capacité de mise en œuvre et les résultats, est un objectif fondamental pour le mandat 2020-2026.

La crédibilité et reconnaissance d'une collectivité de 3^e niveau auprès de ses membres sont un enjeu fort.

Plusieurs évolutions doivent permettre d'y répondre :

- Marquer davantage le concret avec un **marketing de la preuve**, en mettant en avant les réalisations du territoire (communes – EPCI – Pôle métropolitain) et l'utilité des actions pour les collectivités et le quotidien des habitants.
- Renforcer la **communication institutionnelle** en affirmant le Pôle métropolitain, dans un lien plus constant avec les élus locaux.
- Sortir du cercle d'experts en rendant les contenus **plus accessibles et pédagogiques** pour les élus municipaux.
- Poursuivre une **communication de marque et de service** vers le grand public, adaptée au territoire et en accompagnement des EPCI.
- Accroître la **visibilité sur les médias numériques**.
- Créer davantage de **liens et de cohésion** avec les élus suisses locaux.

LES MEMBRES DU BUREAU



Christian
DUPESSEY
Président
Annemasse Agglo



Vincent
SCATTOLIN
1^{er} Vice-président
Délégation générale et
délégué à l'aménagement
du territoire
Pays de Gex agglo



Chrystelle
BEURRIER
2^e Vice-présidente
Déléguee au développement
des modes actifs et aux
services à la mobilité
Thonon Agglo



Pierre-Jean
CRASTES
3^e Vice-président
Délégué aux finances,
aux politiques partenariales
et au Projet d'agglomération
du Grand Genève
CC du Genevois



Marin
GAILLARD
4^e Vice-président
Délégué au développement
économique et
à l'attractivité
CC Pays Rochois



Stéphane
VALLI
5^e Vice-président
Délégué aux mobilités urbaines,
interurbaines et transfrontalières,
préfiguration de l'Autorité
organisatrice de la mobilité
(AOM) du Genevois français
CC Faucigny-Glières



Catherine
BRUN
6^e Vice-président
Déléguée à l'habitat
CC Pays Bellegardien



Sébastien
JAVOGUES
7^e Vice-président
Délégué à la transition
écologique
et à la qualité de l'air
CC Arve et Salève



Aurélie
CHARILLON
9^e membre du Bureau
Déléguée à l'innovation
- valorisation et suivi
des actions innovantes
Pays de Gex agglo



Gabriel
DOUBLET
10^e membre du Bureau
Délégué à la communication,
à la concertation et à la culture
Annemasse Agglo



Christophe
ARMINJON
11^e membre du Bureau
Thonon Agglo



Carole
VINCENT
12^e membre du Bureau
CC du Genevois



Jean-Claude
GEORGET
13^e membre du Bureau
CC Pays Rochois



Philippe
MONET
14^e membre du Bureau
Délégué
à l'innovation sociale
CC Faucigny-Glières



Benjamin
VIBERT
15^e membre du Bureau
CC Pays Bellegardien



Nadine
PERINET
16^e membre du Bureau
Déléguée à l'agriculture,
espaces naturels et au
projet alimentaire territorial
CC Arve et Salève

Patrice
DUNAND



“ Les grands enjeux de notre bassin de vie méritent une coordination et une ambition forte portée à travers le Pôle, en appui aux communes et à leurs groupements. Cette mandature répondra donc aux attentes des habitants : co-construire, ensemble, un territoire répondant aux exigences en matière de mobilités, d'aménagement et de dynamisme économique durables dans un environnement préservé.

Patrick
PERREARD



“ L'enjeu du mandat qui vient de débiter est de poursuivre le développement durable de notre territoire pour assurer un cadre de vie de qualité à nos habitants. Pour se faire, le Pays Bellegardien doit partager une vision commune avec ses territoires voisins et s'appuyer sur une organisation territoriale forte. Le Pôle métropolitain incarne cette instance de coopération.

Gabriel
DOUBLET



“ Que l'on soit habitants de l'agglomération d'Annemasse, du Chablais ou encore du Pays de Gex, nous vivons dans un même bassin de vie, celui du Grand Genève. C'est pour cette raison que nous avons fait le choix de nous réunir au sein du Pôle métropolitain du Genevois français. C'est à cette échelle que nous pourrions relever les grands défis de demain pour notre territoire.

Stéphane
VALLI



“ Le Pôle métropolitain doit poursuivre son travail de construction du Genevois français au travers d'actions concrètes. Le respect de l'environnement, l'aménagement du territoire, la mutualisation des moyens, la relation franco-suisse, qui doit être équilibrée et respectueuse de nos territoires et bien sûr la mobilité sont des enjeux très importants pour l'avenir.

Sébastien
JAVOGUES



“ L'échelle du Pôle Métropolitain du Genevois français est pertinente pour traiter les enjeux de transition énergétique, de développement économique, d'habitat, de mobilité et plus largement d'aménagement durable de notre territoire. Le Pôle métropolitain nous permet d'avoir une action concrète sur l'amélioration de la qualité de l'air, d'accompagner les habitants pour la rénovation énergétique de leur logement et de nos bâtiments publics.

Pierre-Jean
CRASTES



“ Le territoire frontalier connaît une croissance exceptionnelle qui génère des conséquences négatives en matière environnementale et sociale. Le Pôle Métropolitain doit avoir un rôle de vigie pour faire en sorte de maîtriser cette croissance et maintenir l'équilibre social du territoire. L'une des solutions est la mise en commun de nos moyens afin de renforcer notre niveau d'ingénierie à apporter aux intercommunalités et aux communes pour les aider à mettre en place des outils de pilotage du développement et des actions adaptées à chaque territoire pour proposer des services de proximité.

Jean-Claude
GEORGET

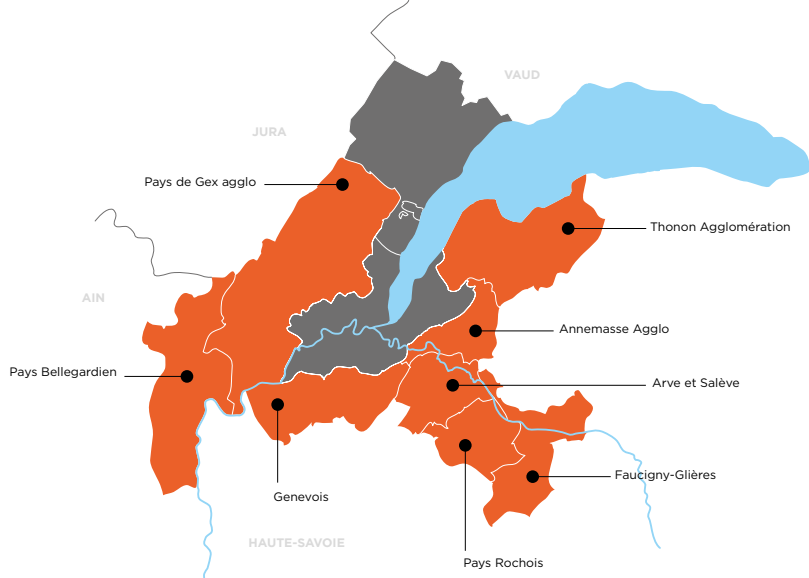


“ Un nouveau chapitre s'ouvre aujourd'hui pour le Pôle Métropolitain du Genevois Français. Le travail de ce mandat nous permettra de répondre rapidement aux préoccupations de plus en plus présentes des habitants du Pays Rochois et bien au-delà, notamment en matière de mobilité et de transition écologique.

Christophe
ARMINJON



“ Le Pôle métropolitain est une chance pour nos territoires en ce qu'il est l'instance de concertation et de coordination dont nous avons besoin pour rendre nos actions plus efficaces à l'échelle du bassin de vie franco-genevois. Les succès enregistrés jusqu'ici nous incitent à développer nos liens transfrontaliers sur toute la rive sud du Léman pour coller mieux aux enjeux de demain, notamment sur le transport lacustre.



FICHES D'IDENTITÉ

Sources : INSEE / CCI 01 / CCI 74



Population 2019
(municipale,
sans double compte)



Variation
de la population
2013-2018



Nombre
d'emplois
2017



Nombre
d'entreprises
2019

ANNEMASSE AGGLO

90 378
 4,5 %
 28 010
 5 387

ARVE ET SALÈVE

19 917
 7,3 %
 3 569
 989

FAUCIGNY GLIÈRES

27 163
 4,7 %
 13 267
 1 736

GENEVOIS

47 231
 18,7 %
 10 759
 2 228

PAYS BELLEGARDIEN

21 898
 4,0 %
 6 877
 1 044

PAYS DE GEX AGGLO

96 535
 12,8 %
 19 722
 4 546

PAYS ROCHOIS

28 038
 7,6 %
 9 422
 1 877

THONON AGGLO

88 701
 6,3 %
 26 309
 6 014

GENEVOIS FRANÇAIS

419 861
 8,5 %
 117 935
 23 821

GENEVOIS
FRANÇAIS Pôle
métropolitain

15 avenue Émile Zola
74100 Annemasse
Tél : +33 (0)4 50 04 54 05
info@genevoisfrancais.org
genevoisfrancais.org

